

INFORMATIONS AUX APPRENTI-ES DU CPMB MESURES SANITAIRES POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2020-2021

Conformément aux mesures fédérales et cantonales actuellement en vigueur, veuillez prendre connaissance et respecter les points suivants dès la rentrée :

- La reprise des cours se fera en **classes complètes**, selon l'horaire électronique [HP](#).
- Le **masque de protection est obligatoire** dans tout le périmètre du CPMB, dès le 17 août 2020.
L'enseignant peut enlever son masque pour donner son cours dans la salle de classe si une distance supérieure à 1,5 mètre par rapport aux élèves peut être respectée. Dans une telle situation, les élèves conservent leur masque.
L'apprenti-e a l'autorisation d'enlever son masque :
 - à la cafétéria, une fois assis-e à table
 - en classe, avec accord de l'enseignant, dans le cas où l'effectif et la taille de la salle permettent de respecter la distance de 1,5 mètre entre les personnesLes élèves qui ne respectent pas le port du masque seront renvoyés du site, cette absence sera considérée comme injustifiée.
- Pour la simplification du traçage, l'enseignant mettra en place un plan de placement des élèves de la classe et les élèves auront des places fixes tout au long de l'année.
- Le jour de la rentrée, les élèves viennent avec leur masque personnel (les masques de fabrication artisanale ne sont pas recommandés).
Arrivés en classe, les enseignants leur distribueront des masques pour les premières semaines, chaque élève devra ensuite se procurer ses propres masques.
- Les personnes qui se considèrent comme vulnérables, malgré le dispositif mis en place, prennent contact avec la direction par téléphone (032.843.48.00).
- Les personnes ayant séjourné dans un pays à risque ([Voir consignes quarantaine](#)) ont l'obligation de s'annoncer auprès des autorités de leur canton, d'appliquer la mise en quarantaine et d'en informer par écrit le secrétariat du CPMB (cpmb@rpn.ch).
- Les apprenti-e-s présentant des symptômes (fièvre, toux sèche, fatigue, problèmes respiratoires,...) ne viennent pas au cours, contactent leur médecin par téléphone et en informent par écrit le secrétariat du CPMB (cpmb@rpn.ch).

Vous êtes invité-e à consulter régulièrement le site de notre école, www.cpmb.ch, où les dernières informations sont constamment mises à jour.

Nous vous remercions d'avance de respecter les règles d'hygiène et de comportement permettant que la rentrée se passe dans les meilleures conditions et nous vous prions de recevoir, chères apprenties, chers apprentis, nos plus cordiales salutations.

L'équipe de la direction du CPMB

Olivier Schmid, Sébastien Burri, Patrick Schindler et Alessandra Luthy